

Mission sur le développement de la télévision numérique en Outre-Mer

M. Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, et M. François Baroin, ministre de l'Outremer viennent de confier au Président délégué du Comité stratégique pour le numérique (CSN), Jean-Michel Hubert, une mission d'évaluation, d'analyse et de proposition sur les modalités du déploiement et du développement de la télévision numérique dans les départements et collectivités d'Outre-mer. En effet, le respect du calendrier du projet de loi sur la télévision du futur nécessite d'accélérer le développement de la télévision numérique dans les départements, les régions, les collectivités d'Outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. Le Président délégué du CSN devra tenir compte dans ses analyses et ses propositions de l'ensemble des technologies de numérisation de la télévision : la voie hertzienne terrestre, le satellite, le câble, l'ADSL et les technologies sans fils. Il s'attachera également à examiner la norme de compression et le formatage d'image (simple ou haute définition) qu'il convient de retenir pour le lancement de la télévision numérique en Outre-mer.